

A. Bresson



M 323

ARRONDISSEMENT

d'Abbeville

160

ANNÉE 1892.

Le présent REGISTRE, contenant *Six* feuillets, et destiné à recevoir les déclarations de **NAISSANCE** dans la commune d'Yvrench, pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-douze, a été coté et paraphé, par premier et dernier feuillets, par Nous *Bresson*

Juge suppléant du Tribunal de première instance, séant à *Abbeville*

Fait à *Abbeville*, le *dia huit novembre* mil huit cent quatre-vingt-onze.

NOTA.

Conformément aux articles 43, 44 du Code civil, les registres de l'état-civil, à la fin de chaque année, et, dans le mois de janvier, les doubles des registres de naissances, mariages et décès, et le registre des publications de mariages, doivent être déposés au greffe du Tribunal de première instance de l'arrondissement, avec les procurations et les pièces annexées.

Une table alphabétique des actes, établie par l'Officier de l'Etat-civil, doit être également annexée à chaque registre, conformément au décret du 20 juillet 1807.

No 1.
Lecoutre Andrie
Paul Maximilien,
né le 4 avril 1892.

A. Bresson
Le 4 avril 1892, à une heure du soir, par devant Nous *Lecoutre Eugène Odile*, Maire, officier de l'état civil de la commune d'Yvrench, canton de Grécy, département de la Somme, est comparu *Lecoutre Louis Maximilien Leopold*, cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié à Yvrench, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en sa demeure aujourd'hui, à une heure du matin,

Procès à Pierreville
le 6 Décembre 1972
R. Jeanlain PFF
F. Maest

B. 161

M 323

No 2
Caron Arthur
Isaïe Jⁿ Baptiste
né le 9 avril 1892

de lui comparant et de Vasseur Agathe Rodestine, blanchisseuse, son épouse, âgé de vingt-cinq ans, domiciliée à Yvrench et auquel enfant il a déclaré donner les prénoms de André Paul Maximilien. Les dites présentation et déclaration faites en présence de Vatinelle Ernest, âgé de quarante-six ans, et de Vatinelle Léopold, âgé de quarante-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés audit Yvrench. Lesquels comparant et témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture.

Vatinelle Vatinelle
Vasseur Jouqueux

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze, le neuf avril, à sept heures du soir, par devant Nous, Jouquier Eugène Odile, Maire, officier de l'état civil de la commune d'Yvrench, canton de Crècy, département de la Somme, est comparu Caron Charles Ernest Maurice, cultivateur, âgé de trente et un ans, domicilié à Yvrench, lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin, né en sa demeure ce jour d'hui, à cinq heures du soir, de lui comparant, et de Sellier Victoria Maria, cultivatrice, son épouse, âgé de vingt-trois ans, domiciliée à Yvrench, et auquel enfant il a déclaré donner les prénoms de Arthur Isaïe Jean Baptiste. Les dites présentation et déclaration faites en présence de Sellier Jean Baptiste, âgé de soixante-quatre ans, et de Caron Alphonse, âgé de trente-trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés audit Yvrench. Esquels comparant et témoins ont signé avec nous le présent acte.